



Lettre d'information n°7 - novembre 2003

Un contrat d'objectifs pour le CIEP



Le CIEP est le premier établissement public à avoir conclu en juillet 2003 un contrat d'objectifs avec le ministère de la Jeunesse, de l'Éducation nationale et de la Recherche. Signé par Xavier Darcos, ministre délégué à l'enseignement scolaire, et Albert Prévos, directeur du CIEP, il fixe pour trois ans les grandes orientations de l'établissement et précise le rôle du CIEP dans le dispositif de coopération internationale du ministère.

Comme le souligne Xavier Darcos, ce contrat va permettre au CIEP de faire preuve, dans ses deux grands secteurs de compétence, l'apprentissage des langues et la coopération en éducation, de la capacité d'adaptation et d'innovation que l'on est en droit d'attendre d'un établissement public.

Deux grands axes ont été définis :

Développer les activités d'expertise et de formation

Le contrat renforce la capacité du CIEP à être « mobilisateur d'expertise et créateur de réflexion » et il le conforte dans son rôle d'opérateur du ministère, dans le domaine de l'international.

Tout en saluant l'évolution des sessions de formation en langues (enseignement bilingue, français langue seconde, français langue d'enseignement, utilisation des technologies de l'information et de la communication), le ministre insiste sur la « demande spectaculaire de certifications standardisées et transférables », liée au développement de la mobilité, de la formation à distance et à l'émergence d'une société de la formation tout au long de la vie.

Le contrat confirme aussi le rôle d'ensemblier du CIEP en matière d'appels d'offres internationaux dans le secteur de la coopération en éducation.

*« Il s'agit de privilégier toutes les actions de coopération avec les différents experts et prestataires. L'objectif est de valoriser les capacités de réponse du système éducatif français, en favorisant les interventions de partenaires publics et privés. » **

Dans le contexte très concurrentiel de la coopération en éducation, de plus en plus tournée vers le multilatéral, Xavier Darcos

souligne que le CIEP a pour mission de faire entendre les spécificités du système éducatif français et de mettre en valeur ses qualités propres.

Soutenir la qualité des missions du CIEP

Le contrat d'objectifs place le développement des activités et des missions du CIEP sous le signe d'une exigence de qualité. Poursuivant la « démarche lancée en 2002 qui lui a permis d'obtenir la première labellisation ISO 9001 accordée à un test de langue, le test de connaissance du français (TCF) », l'établissement se doit de développer au mieux ses atouts :

Valoriser la fonction d'accueil

*« Le CIEP prévoit de se doter de moyens de communication et d'une structure d'accueil performants pour permettre le développement d'une activité de séminaires et de colloques. » **

Améliorer le niveau des compétences

*« L'objectif est de recruter des personnels adaptés aux missions bien particulières de l'établissement. Ce dernier s'engage à favoriser la professionnalisation de la plupart des fonctions, en élaborant notamment un programme de formation. » **

Adapter la gestion financière

Le CIEP s'engage à mettre en place des outils d'analyse de coûts et un dispositif de contrôle de gestion afin de favoriser le pilotage général de l'établissement.



La création d'un Comité de liaison, comprenant l'ensemble des directions du ministère, notamment, l'Inspection générale de l'éducation nationale, la Direction des affaires financières, la Direction des relations internationales et de la coopération vient conforter le processus de contractualisation. Ce Comité, qui se réunit deux fois par an, a pour objet d'organiser la concertation entre l'administration centrale et le CIEP et de favoriser un recours accru aux ressources du CIEP en matière d'expertise et de formation.

Xavier Darcos précise : « Il revient au ministère de « mettre en scène » son établissement public dans le champ de l'international, auprès de ses partenaires institutionnels, et de proposer son intervention comme un prolongement naturel de sa propre action. »

Le ministre ajoute qu'il ne doute pas que le CIEP puisse, « à partir de son centre de ressources documentaires et de la politique éditoriale de sa *Revue internationale d'éducation* tournée vers l'actualité des systèmes éducatifs étrangers, adapter au plus près ses missions au contexte actuel de la coopération internationale et aux exigences nouvelles d'une formation de qualité. »

Langues

Séminaire franco-allemand sur l'enseignement de la langue du partenaire

Ouvert le 6 octobre dernier par Peter Müller, plénipotentiaire chargé de la coopération culturelle franco-allemande, Doris Ahnen, vice-présidente de la Conférence permanente des ministres de l'Éducation des Länder et Luc Ferry, ministre de la Jeunesse, de l'Éducation nationale et de la Recherche, ce séminaire



« L'idéal, c'est le trilinguisme » déclare Luc Ferry, ici, en compagnie de Peter Müller

a réuni une centaine de participants allemands et français au CIEP. Il constituait la rencontre retour d'une manifestation organisée à Mayence en mai 2001 pour tenter d'apporter des réponses au défi que représentent le recul de l'enseignement de l'allemand en France et la stagnation de l'enseignement du français en Allemagne.

Cette rencontre, organisée conjointement par les autorités des deux pays à l'occasion du 40^{ème} anniversaire du Traité de l'Élysée, était destinée pour la première fois à des cadres intermédiaires des systèmes éducatifs français et allemands.

Les recommandations formulées à cette occasion feront l'objet d'une large diffusion.

BELC stage d'été : vers une validation des acquis - ECTS

Le 36^{ème} stage BELC a accueilli, en juillet 2003, 417 formateurs français et étrangers de 67 pays à l'Université de Caen.

Le stage a couvert les principaux domaines de la didactique du FLE, FLS et de la coopération éducative internationale.

Cette année, une formation centrée sur l'Europe a été sanctionnée par des crédits européens transférables (ECTS) délivrés par l'Université de Caen.

Sur le front des certifications

Le CIEP a participé à deux manifestations importantes en Amérique latine : aux 13^{èmes} SEDIFRALE, congrès latino-américain des professeurs de français, à Lima au Pérou, du 30 mai au 3 juin 2003, et au colloque national des professeurs de français à La Paz (Bolivie) du 3 au 5 juillet 2003. A l'issue de ces missions, quatre nouveaux centres de passation du TCF ont été ouverts : à l'Alliance française de Lima, à l'Université catholique du Pérou, au colegio Lord Byron d'Arequipa, et à l'Alliance française de La Paz.



A noter que le CIEP sera présent en novembre au salon Expolingua à Berlin ainsi qu'au congrès annuel de l'ACTFL - American Council on the Teaching of Foreign Languages - à Philadelphie.



Convention *La main à la pâte*

L'Académie des Sciences et le CIEP ont signé, au printemps 2003, une convention de partenariat visant à organiser et promouvoir dans le domaine international les actions de *La main à la pâte*.

Ce programme pédagogique, destiné à l'enseignement des sciences de la vie et de la terre, mis au point par le prix Nobel Georges Charpak et son équipe, suscite, en effet, un énorme intérêt à l'étranger.

Cette convention a permis de concrétiser une collaboration déjà bien engagée :

- une réponse conjointe, du CIEP et de *La main à la pâte*, au printemps 2003, à un appel d'offres du ministère de l'Education chilien ;
- l'accueil, en 2002, d'enseignants et de formateurs brésiliens sur le thème « l'enseignement des sciences au primaire, une introduction à la démarche expérimentale » ;



• le lancement à Sèvres du site Internet Mapmonde - <http://www.mapmonde.org> -, le 3 juin 2003, en direct par visio-conférence pour des classes d'écoles primaires de 7 pays : la Belgique, le Brésil, le Canada, la Colombie, l'Egypte, la France et le Maroc.

En novembre 2003, le CIEP et *La main à la pâte* reconduiront un stage d'ingénierie de formation sur « l'impact de l'enseignement des sciences par une démarche expérimentale sur l'acquisition du langage » pour 15 formateurs brésiliens.

De façon complémentaire, le CIEP a mis à la disposition de *La main à la pâte* une salle de documentation et d'expérimentation, ainsi qu'un soutien logistique pour l'organisation de réunions qui fédèrent des acteurs internationaux venus de Belgique, du Brésil, du Canada, du Chili, du Portugal, de Suisse, sur des thèmes comme : « L'Europe des découvertes – Sur les pas d'Eratosthène. »

L'évaluation de projets FSP - fonds de solidarité prioritaire -

Le CIEP a procédé, à la demande du ministère des Affaires étrangères, en avril 2003, à l'évaluation finale de deux projets au Rwanda : le projet Appui au système éducatif (ASER) et le projet Appui à la politique d'équipement en matière d'ouvrages scolaires (APEMOSR). Dans le contexte particulier du Rwanda, la mission a dressé un bilan positif des actions menées. La réflexion sur ces problématiques pourra dès lors être suivie dans le cadre d'autres projets : le premier, intitulé Renforcement au Rwanda de l'enseignement du français et en français (RAREFF) a pu démarrer dans de bonnes conditions, un autre portera sur le pilotage du système éducatif rwandais.

Cet exemple illustre la volonté du ministère des Affaires étrangères de procéder à des audits externes des projets FSP mis en œuvre par la coopération française.

Une nouvelle mission du CIEP s'est rendue à Kigali à la fin du mois d'octobre.

Table ronde sur les Roms

Afin d'inciter les pays candidats à l'adhésion à l'Union européenne à appliquer les principes de base de non-discrimination, l'Union européenne a fixé des critères auxquels ces pays devront satisfaire. Parmi ceux-ci figurent « la présence d'institutions stables garantissant la démocratie, la primauté du droit, les droits de l'homme, le respect des minorités et leur protection ». Pour soutenir ces initiatives, la Communauté européenne apporte une aide à ces pays par un instrument financier spécifique : le programme PHARE.

Partant de deux projets financés à ce titre, dans lesquels il est impliqué en Hongrie et en Slovaquie, le CIEP a organisé le 16 octobre dernier, à la Sorbonne, une table ronde sur le thème « Les Roms dans les politiques éducatives européennes : non-discrimination et intégration. » De nombreux experts de la scolarisation des enfants du voyage, de la culture Romani et du droit des minorités, y ont participé : Anne-Marie Huvet, formatrice de formateurs au CASNAV de Nancy, Diana Kirilova, experte auprès du Conseil de l'Europe et Dominique Rosenberg, professeur de droit public à l'Université de Paris XII.

Les chiffres cités démontrent combien l'accès à l'éducation scolaire reste un luxe pour les enfants des communautés Roms de ces pays : moins de 40 % des Roms d'Europe centrale et de l'Est ont atteint la fin de l'enseignement primaire ; moins de 10 % ont pu achever leurs études secondaires ; seul 1% a ou a eu le privilège d'être inscrit à l'université.



Anne-Marie Huvet



Publications

L'enseignement des langues vivantes à l'étranger : enjeux et stratégies

Revue internationale d'éducation de Sèvres
n°33, septembre 2003

Le dossier du dernier numéro donne la parole à des représentants d'une dizaine de pays qui apportent leurs témoignages sur une problématique, l'enseignement des langues vivantes dans les systèmes éducatifs, que l'essor des échanges internationaux et l'accroissement de la mobilité rendent plus que jamais nécessaire.

Le lecteur trouvera une présentation de la situation dans quatre Etats de l'Union européenne, l'Allemagne, le Portugal, le Royaume-Uni et la Suède, un pays en cours d'adhésion, la Hongrie, plusieurs pays d'Afrique francophone ainsi que l'Australie.



La *Revue internationale d'éducation* consacre également une large place à la problématique européenne de l'enseignement des langues, vue par la Commission européenne et le Conseil de l'Europe. La Direction générale de l'éducation et de la culture y présente son plan d'action pour les langues, tandis qu'Eurydice, le réseau d'informations sur l'éducation en Europe, propose un tableau de la situation actuelle dans trente pays. Le Conseil de l'Europe y décrit les outils qu'il a mis en place et qui constituent, de plus en plus, la toile de fond sur laquelle s'inscrivent les politiques linguistiques scolaires européennes.

Prix : 16,20 €, frais d'envoi inclus
Diffusion : éditions Didier
Pour en savoir plus :
www.ciep.fr/ries/ries33.htm
contact : ries@ciep.fr

Nota bene

Agenda

en ligne

- des bibliographies sur l'enseignement des langues
- Le Centre de ressources documentaires vous propose trois dossiers récents sur ce sujet : « L'enseignement précoce des langues vivantes », « L'enseignement des langues et nouvelles technologies », « Les méthodes de français langue étrangère. »
- Pour plus d'informations : doc@ciep.fr
- l'offre de formation
- le rapport d'activité 2002
- « le voyage des mots », une chronique sur RFI

www.ciep.fr

- Colloque international à La Réunion
« *Education comparée et coopération* »
7 et 8 novembre 2003 - organisé par l'Université de La Réunion et le CIEP
- 5ème forum du CIEP
« *Le culte de la langue, une passion française* »
24 et 25 novembre 2003 - Sorbonne
- Séminaire national
« *La maîtrise de la langue : une responsabilité partagée* »
8 et 9 décembre 2003 - organisé par le ministère de la culture - DGLFLF - et le CIEP
- Conférence internationale
« *Les réformes de l'enseignement technique et professionnel dans l'économie de la connaissance* »
14 - 20 décembre 2003 - organisée par la Banque Mondiale et le CIEP en collaboration avec la Fondation européenne de Turin, le ministère de la Jeunesse, de l'Education nationale et de la Recherche, le ministère des Affaires étrangères, et l'UNESCO.

Salons

- Expolingua
21 - 23 novembre 2003 - Berlin
- Congrès annuel ACTFL
21 - 23 novembre 2003 - Philadelphie



Directeur de la publication : Albert Prévos
Périodicité : trimestriel / novembre 2003
Editeur : CIEP
Imprimeur : Imprimerie du Griffon - 15-17 rue du Landy - 93210 Saint-Denis-La-Plaine
N° ISSN : 1250-002X
Conception et réalisation : service du développement, de l'accueil et de la communication
Pour tout commentaire, suggestion ou demande d'information : contact@ciep.fr